

## NOUVELLE ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT

### SORTIES ELEVES

1. **RS1** : Pour venir chercher les élèves RS1, les parents doivent se présenter au portail avec une pièce d'identité  
**PAS DE PIECE D'IDENTITE : PAS DE SORTIE**  
Si une tierce personne vient récupérer l'élève, les parents doivent remettre une **autorisation de sortie**, sur papier libre, avec NOM, PRENOM et CLASSE de l'élève, à l'AED de portail **Dès son arrivée au collège**.  
Une **pièce d'identité sera obligatoire** pour la personne venant chercher l'élève.
2. **RS3** : Les élèves ne doivent pas rester aux abords du collège après la fin des cours.  
Si les élèves terminent les cours en fin de matinée, ils seront autorisés à sortir à **partir de 13h**, sauf si les parents viennent les chercher en personne (**pièce d'identité obligatoire**).  
Si une tierce personne vient récupérer l'élève, les parents doivent remettre une **autorisation de sortie**, sur papier libre, avec NOM, PRENOM et CLASSE de l'élève, à l'AED de portail **AVANT 9h30**.  
Une **pièce d'identité sera obligatoire** pour la personne venant chercher l'élève.

Le temps de sortie des élèves au portail pourrait être ralenti compte tenu de cette nouvelle organisation. Nous vous remercions de votre patience.

### POUR LES FAMILLES :

- **INTERDICTION DE RENTRER DANS L'ETABLISSEMENT, SAUF SUR RDV POSE PREALABLEMENT.**
- **PIECE D'IDENTITE OBLIGATOIRE.**
- **MERCI D'ETRE PONCTUEL COMPTE-TENU DE CETTE NOUVELLE ORGANISATION.**

### TELEPHONE PORTABLE

**L'utilisation de téléphone portable sera dorénavant fortement limitée du fait de l'organisation de la vie scolaire (plus d'accès à la zone prévue à cet effet).**

Les appels seront effectués par l'AED de vie scolaire, à la demande de l'élève pour des motifs importants.